



# Formulaire d'adhésion

Programme environnemental de l'Alliance verte

## ASSOCIATIONS

### RÔLE DES ASSOCIATIONS

L'Alliance verte est à la fois un projet individuel (chaque participant s'engage à améliorer sa propre performance environnementale) et un projet collectif de l'industrie maritime. À cet égard, les associations de l'industrie maritime ont un rôle crucial de mobilisation à jouer auprès de leurs membres.

Au-delà de l'amélioration du bilan environnemental de l'industrie, l'Alliance verte vise à établir et renforcer les liens de dialogue et de collaboration avec les différents intervenants et partenaires qui peuvent accompagner l'industrie dans sa démarche de développement durable : gouvernements, groupes environnementaux, centres de recherche, etc.

En devenant membre de l'Alliance verte, une association accepte d'agir en tant qu'ambassadeur du programme environnemental en encourageant ses membres à y adhérer ainsi qu'en faisant la promotion des efforts et succès des membres de l'Alliance verte auprès des nombreux partenaires de l'industrie et des autorités gouvernementales.

### AVANTAGES DE L'ADHÉSION POUR LES ASSOCIATIONS

- Aucun frais d'adhésion.
- L'utilisation du logo corporatif de l'Alliance verte;
- Nom, logo et description de l'association sur le site Web de l'Alliance verte;
- Des taux préférentiels lors des conférences de l'Alliance verte.
- La possibilité de participer aux différents comités de l'Alliance verte
- La possibilité de participer à l'Assemblée générale annuelle à titre de membre non-votant

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ALLIANCE VERTE

Toute association liée à l'industrie maritime qui devient membre de l'Alliance verte endosse les objectifs généraux du programme environnemental ainsi que les principes directeurs que chaque participant s'engage à respecter en matière environnementale.

L'Alliance verte est une initiative environnementale volontaire qui a comme mission de réduire l'empreinte environnementale et les risques de pollution de l'industrie maritime, d'aller au-delà des exigences réglementaires et d'instaurer une dynamique d'amélioration continue de la performance environnementale de l'industrie maritime.

Dans le respect des lois et règlements applicables, chaque participant de l'Alliance verte s'engage à :

1. faire preuve de leadership corporatif dans la recherche de meilleures pratiques environnementales selon une approche de développement durable;
2. exercer ses activités de manière responsable afin de minimiser les impacts environnementaux;
3. viser une amélioration continue de sa performance environnementale;
4. développer et promouvoir des mesures de protection volontaires;
5. intégrer des pratiques de développement durable qui sont techniquement et économiquement réalisables;
6. collaborer avec les gouvernements et les groupes de citoyens dans la mise en œuvre du programme environnemental.

### ENGAGEMENT DE L'ALLIANCE VERTE

L'Alliance verte reconnaît la contribution appréciable des associations à l'effort collectif que représente la mise en œuvre du programme environnemental dans l'industrie maritime et s'engage à :

- accorder de la visibilité et de la reconnaissance aux associations membres
- impliquer les associations dans plusieurs aspects du développement du programme environnemental



# Formulaire d'adhésion

Programme environnemental de l'Alliance verte

## ASSOCIATIONS

INFORMATION REQUISE	
ASSOCIATION	
ADRESSE	
DIRIGEANT	Nom :
	Titre :
	Courriel :
	Téléphone :
PERSONNE CONTACT AUPRÈS DE L'ALLIANCE VERTE	Nom :
	Titre :
	Courriel :
	Téléphone :
DESCRIPTION CORPORATIVE	

\_\_\_\_\_ (Nom de l'association) adhère aux objectifs, aux valeurs et principes directeurs de l'Alliance verte et souhaite être identifiée en tant que membre du programme environnemental.

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

NOM DU SIGNATAIRE : \_\_\_\_\_

TITRE : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

Soumettre le formulaire en appuyant sur le bouton «envoyer» PUIS imprimer, signer et retourner à l'Alliance verte par la poste, télécopieur ou courriel. Courriel : manon.lanthier@allianceverte.org | Poste : 25, rue du Marché-Champlain, suite 402, Québec (Québec), G1K 4H2 | Fax: (418) 476-1906